

PROPOSITIONS SUR

LA CONTRIBUTION
DE LA DIASPORA
SÉNÉGALAISE

À L'INVESTISSEMENT
PRODUCTIF



CONTEXTE

LA DIASPORA SÉNÉGALAISE et l'investissement

La diaspora sénégalaise représentait près de 3,7% de la population totale du pays en 2015, soit 585 392 personnes¹. Elle est présente essentiellement en Afrique, en Europe (destination choisie par 46% de la diaspora) et en Amérique du nord (7,6%).

Le poids des transferts de la diaspora sénégalaise à l'économie nationale est considérable. Pour l'année 2016 : 1,8 milliard d'euros ont été transférés, soit près de 13,5% du PIB², un montant supérieur à celui de l'aide internationale au développement. Cette contribution demeure principalement dirigée vers la consommation courante, alors que la part dirigée vers l'investissement productif se situe à moins de 5% de la totalité des transferts³.

Les diasporas économiques⁴, constituées de cadres dirigeants, entrepreneurs, investisseurs, scientifiques et relais d'opinion, tissent également des liens économiques diversifiés entre le Sénégal et leurs pays de résidence. Elles représentent un potentiel additionnel de contribution au développement économique, qui pourrait être amplifié par la structuration de stratégies et d'outils facilitateurs, par leur mobilisation plus systématique et par certaines modifications du cadre des affaires et de l'investissement.

Sur le plan politique, les autorités encouragent déjà cette tendance, comme le montre le Plan Sénégal Emergent, stratégie économique et sociale qui recommande la mise en place d'outils de vulgarisation et d'accompagnement destinés à stimuler l'investissement de la diaspora. Cette vision se traduit également par de nombreuses évolutions institutionnelles : mise en place d'un guichet unique et de services par l'Agence de Promotion des Investissements et Grands Travaux (APIX), création d'un fonds dédié (FAISE), ouverture de Bureaux d'Accueil, d'Orientation et de Suivi (BAOS) des Sénégalais de l'Extérieur en région, mise en œuvre du dispositif PAISD pour le co-développement ou encore installation d'une structure relais pilote à Milan, en Italie.

1. Organisation Internationale pour les Migrations, <https://www.iom.int/world-migration>

2. The Global Knowledge Partnership on Migration and Development (KNOMAD), http://www.knomad.org/sites/default/files/2017-05/MigrationandDevelopmentBrief27_1.pdf

3. Transferts de fonds et développement au Sénégal - Première édition Fonds International de Développement Agricole (FIDA)

4. Par «diasporas économiques», on entend tout expatrié ou personne issue de l'immigration, qu'il soit organisé en réseau ou non, qui possède un capital économique conséquent (en fonds propres, en capacité d'entreprendre, en force d'innovation, en connaissance ou compétence économique transférable) acquis dans un ou plusieurs pays de résidence.

UN PLAIDOYER par et pour la diaspora

Ce document de plaidoyer a été élaboré dans le cadre du projet européen DiafrikInvest. Son objectif est d'accélérer et d'accompagner la mobilisation des hauts talents, des entrepreneurs et des investisseurs de la diaspora pour dynamiser les relations d'affaires entre l'Europe, le Maroc, la Tunisie et le Sénégal, et contribuer au développement économique.

Outre la mobilisation d'entrepreneurs et d'investisseurs au sein de la diaspora, DiafrikInvest entend aussi élaborer des propositions structurantes à destination des autorités publiques et des institutions sénégalaises, afin d'avoir un impact durable.

Ce plaidoyer s'appuie sur une série de consultations du secteur privé, menées à la fois auprès de hauts talents de la diaspora en Europe et aux Etats-Unis et de « repats », les entrepreneurs de la diaspora réinstallés au Sénégal. Il s'appuie également sur des travaux d'étude sur les diasporas et leurs réseaux menés depuis plus de dix ans par ANIMA. Il propose des mesures concrètes visant à faciliter et accélérer l'implication des diasporas économiques au sein de différents canaux d'engagement.

Les propositions seront présentées aux institutions publiques et autres acteurs pertinents lors d'un atelier de concertation en 2018, afin de discuter collectivement des propositions, de les compléter et de les prioriser.

A la suite de cet atelier, DiafrikInvest mettra en place une assistance technique pour accompagner et formaliser le développement d'une action pilote, qui pourra prendre la forme d'un service, d'un dispositif ou d'un partenariat stratégique visant à renforcer l'attraction et la mobilisation des talents de la diaspora.

Les propositions de ce plaidoyer ont également pour ambition d'alimenter la Commission européenne et les différents bailleurs de fonds internationaux intervenant au Sénégal, dans le développement de leur programmation sur les sujets de la diaspora et de l'investissement productif.

“ Des mesures concrètes
visant à faciliter et
accélérer l'implication des
diasporas

”



PROPOSITION 0

LES ANIMATEURS du processus

Le réseau ANIMA Investment Network est une plateforme multi-pays de coopération à but non lucratif, au service du développement économique en Méditerranée, et plus récemment en Afrique. Il réunit autour des agences nationales et régionales de la promotion de l'investissement et des territoires, tous les acteurs de l'écosystème souhaitant œuvrer au développement économique avec la Méditerranée : acteurs du soutien aux PME et à l'innovation, fédérations d'entrepreneurs, pôles d'innovation, investisseurs, instituts de recherche, institutions internationales, etc.

Depuis 2006, ANIMA accompagne ses membres afin de mobiliser les talents de la diaspora pour la création d'entreprise et l'investissement, ce qui a donné lieu à l'élaboration de différents dispositifs et expériences. ANIMA a ainsi déployé et testé un éventail d'actions dans plusieurs pays et accompagné les acteurs nationaux pour collaborer avec ces talents de manière coordonnée et dans le cadre de stratégies concertées.

Le Centre des jeunes dirigeants du Sénégal (CJD) regroupe des dirigeants d'entreprise, des entrepreneurs et des cadres, qui par l'innovation, l'expérimentation, la recherche et la formation, visent à améliorer la performance globale de leur entreprise et à préparer celle-ci au monde de demain dans le cadre d'une économie au service de l'Homme.

Créé en 2011, le CJD Sénégal est membre du réseau de CJD International qui regroupe 17 CJD nationaux, plus de 5000 jeunes dirigeants et 20 correspondants internationaux. Il mène une série d'initiatives sur la promotion de l'entrepreneuriat et des affaires, et travaille avec les entrepreneurs de la diaspora en Europe et en Amérique du nord dans le cadre de DiafrikInvest.



Un « diaspora Act » pour l'adoption de cadres légaux adaptés

Afin de soutenir ces propositions et de nouvelles initiatives des diasporas, il convient de travailler à l'élaboration de cadres juridiques adaptés tenant compte des difficultés liées aux questions de double statut des membres des diasporas économiques, dans les pays de résidence et d'origine. Lever une partie des obstacles auxquels les talents se trouvent confrontés améliorerait le climat des affaires pour l'ensemble des entrepreneurs. La mise en place d'un Pacte diaspora au Sénégal répondrait ainsi aux enjeux suivants :

- **FACILITER LA CIRCULATION DES COMPÉTENCES**, notamment pour les étudiants, les chercheurs et globalement tous les acteurs à même d'accélérer le transfert de savoirs et de technologies. Développer des dispositifs de « mobilité-business » pour les diasporas économiques (appui à des voyages d'étude, invitation et participation à des événements d'affaires, visa talents, etc.) ;
- **ASSURER LA PORTABILITÉ DES DROITS SOCIAUX DES BINATIONNAUX ET DES MIGRANTS**, en promouvant les accords bilatéraux des organismes en charge des questions de protection sociale et de retraite notamment, et en développant des passerelles pour les équivalences de carrière et de diplômes ;
- **LEVER LES ENTRAVES** juridiques, fiscales, foncières et/ou réglementaires en centralisant les informations concernant les membres de la diaspora à la façon d'un guichet unique assurant l'interface administrative ; ces mesures doivent être simples et pragmatiques.

Sa mise en œuvre peut faire l'objet de discussions au Sénégal pour l'aborder avec les pays de l'Union européenne. La corruption, l'accès difficile au financement pour les entrepreneurs, les faiblesses infrastructurelles ou les lourdeurs administratives restent des défis à relever avant d'envisager toute action efficace en faveur de l'investissement des diasporas. Une nouvelle génération d'initiatives de mobilisation de la diaspora intégrées à une stratégie nationale englobant ces défis permettrait d'éviter les échecs ; cette proposition 0 n'entre néanmoins pas dans le champ d'action de DiafrikInvest, mais l'évolution de ce cadre constitue un préalable à une politique diaspora pérenne.





PROPOSITION 1

Structurer au Sénégal la relation avec les talents de la diaspora par une coordination et une médiation renforcées

CRÉER UNE STRUCTURE DE COORDINATION ET DE MÉDIATION établie au Sénégal, qui associe pouvoirs publics et secteur privé, pour en faire l'animateur de l'écosystème d'appui et l'interlocuteur unique des investisseurs de la diaspora. Cette initiative permettra de mieux structurer les canaux d'information et d'accompagnement et d'améliorer leur lisibilité.

Elle pourrait renforcer et étendre la mission de l'APIX et / ou du PAISD auprès de la diaspora, et des talents en particulier. Cette structure aura les missions suivantes :

- **IDENTIFIER LES TALENTS** et compétences installés à l'étranger, structurer leur lien avec le Sénégal et recueillir les besoins mutuels ;
- **ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION** et efficacité des dispositifs d'accompagnement de l'investissement de la diaspora en orientant les investisseurs vers les structures compétentes, et créer des synergies entre les initiatives existantes ;
- **INFORMER CONCRÈTEMENT SUR LES OPPORTUNITÉS** d'affaires et les procédures d'investissement qui existent dans le pays ;
- **MENER DES CAMPAGNES DE PROMOTION TERRITORIALE** auprès de la diaspora et des pays de résidence par le réseau diplomatique en association avec les organisations patronales ;
- **JOUER LE RÔLE DE FACILITATEUR** entre les entreprises au Sénégal et la diaspora ;
- **FACILITER L'IMPLANTATION DES PROJETS**, en mettant à disposition des ressources et services d'accompagnement adaptés à la diaspora ;
- **DÉPLOYER DES RELAIS DE L'APIX ET ADEPME DANS LES PAYS DE RÉSIDENCE** à forte communauté sénégalaise, sur le modèle du FAISE qui est accessible depuis les bureaux économiques des ambassades, afin de fluidifier la communication avec la diaspora. L'expérience pilote du Bureau d'appui aux Sénégalais de l'extérieur (BASE) à Milan, qui regroupe plusieurs services de l'Etat, est une initiative à encourager et à développer dans d'autres villes ;
- **RENFORCER LA COORDINATION DE L'APIX ET DU PAISD AFIN DE FAVORISER LE LIEN** - intra et inter - **DIASPORA ENTRE LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT LOCAUX ET COMMUNAUTAIRES ET LES PROJETS D'INVESTISSEMENT**, en s'appuyant et en élargissant la plateforme existante *Senexpertise* pour la mobilisation de talents du secteur privé. Les projets de développement peuvent contribuer à créer des conditions favorables à l'investissement en répondant à des besoins divers (infrastructures, organisation, etc.) ;



Afin d'assurer l'efficacité de son mandat, cette structure de coordination des acteurs et des initiatives devrait être dotée d'une **PLATEFORME EN LIGNE** constituant l'outil principal en matière de gestion de la relation entre le pays, ses acteurs et la diaspora. Cette plateforme cumulerait les fonctions suivantes :

- **RASSEMBLER AU SEIN D'UN ESPACE D'INFORMATION ET DE DIALOGUE DES TALENTS** considérés comme des "amis du Sénégal" indépendamment du lien : région d'origine, famille, culture, affaires, etc. La diaspora pourrait alors ici revêtir sa dimension la plus large ;
- **PERMETTRE AUX TALENTS D'INTERAGIR** - exprimer leurs besoins et retours d'expériences, renseigner leur profil, assurer la diffusion d'informations sur le Sénégal ;
- **PROMOUVOIR DES OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES ET D'INVESTISSEMENT CONCRÈTES DANS DES PROJETS LOCAUX** auprès des communautés d'affaires de la diaspora, faciliter la diffusion d'informations économiques clés sur le Sénégal et promouvoir des success stories ;
- **ASSURER LA VISIBILITÉ DES ACTEURS** de la coordination et **PROMOUVOIR HORS DES FRONTIÈRES** du Sénégal les initiatives ciblant la diaspora ainsi que les services d'accompagnement développés pour leurs projets.

Il est important d'associer le secteur privé et les pouvoirs publics pour la mobilisation et la gestion de la communauté créée dans le cadre de la structure de coordination et de médiation, et de définir le(s) responsable(s) du développement de la plateforme, son modèle de gouvernance et de pilotage, les moyens dont elle est dotée (son business model), les modalités de son suivi. La création d'un Conseil consultatif de la diaspora avec des représentants des organisations patronales et des associations de la diaspora issues de plusieurs pays de résidence pourrait compléter sa gouvernance.

Le rôle principal des pouvoirs publics serait de développer les axes stratégiques permettant d'orienter la mobilisation des talents (secteurs prioritaires, types de projets recherchés) et de solliciter les réseaux diplomatiques (ambassades, consulats) au service de la sensibilisation et de l'animation de la communauté à l'étranger.

Il est en outre essentiel de promouvoir une offre de services au niveau national qui mobiliserait ces talents expatriés et leur proposerait une gamme de prestations d'accompagnement tout au long de leur parcours d'investissement.

Les membres de la diaspora devraient être associés au développement de cette offre intégrée, à son marketing et à l'élaboration des messages qui viseront à mobiliser ces talents.

“ Développer les axes stratégiques permettant d'orienter la mobilisation des talents ”



PROPOSITION 2

Faciliter l'accès des entrepreneurs au financement pour inciter la diaspora à investir

Une plus forte implication de la diaspora dans le développement économique passe par le **SOUTIEN À LA CRÉATION DE NOUVEAUX VÉHICULES FINANCIERS DÉDIÉS À L'INVESTISSEMENT** et à l'émergence d'outils innovants pour la diaspora qui entreprend, ou à l'évolution de ceux existants :

- **DÉVELOPPER LE FONDS D'APPUI À L'INVESTISSEMENT DES SÉNÉGALAIS DE L'EXTÉRIEUR (FAISE)** afin de le doter de plus de moyens et d'une gamme de financement aux plafonds plus élevés. Ce développement nécessite le soutien de l'Etat et peut impliquer des acteurs de la coopération internationale à même d'abonder le fonds et d'élargir les conditions d'octroi ;
- **CRÉER LE LABEL FAISE**, décerné aux entreprises qu'il finance, pour faciliter leur accès au financement bancaire, à des conditions préférentielles. Associer d'autres financeurs renforcera l'effet de levier du FAISE dans l'accès des PME au crédit d'investissement ;
- **CRÉER UN CLUB DE BANQUES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES ASSOCIÉES** afin de proposer des conditions préférentielles aux entrepreneurs de la diaspora labellisés FAISE ;
- **CRÉER UN FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA DIASPORA** pour orienter une partie de leur épargne vers des prises de participation dans des projets privés, et la rendre plus visible, en s'inspirant d'exemples de modèles innovants (Ethiopie, Inde ou Israël). Ce projet de fonds pourrait être **ASSOCIÉ À L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS DIASPORA, TELLES QUE PRÉVUES DANS LES MOTIFS DE CRÉATION DU FONDS MAIS NON ENCORE CRÉÉES** ;

- **ENCOURAGER LES BANQUES ET LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES À ADAPTER LEURS INSTRUMENTS AUX PME ET À LA DIASPORA, ET EN PARTICULIER** à diversifier la gamme d'incitations financières et non financières (délais, taux, devises, risque, cloisonnement, etc.), s'inspirant des bonnes pratiques à l'échelle internationale ;
- **ENCOURAGER, FACILITER ET ACCOMPAGNER LA CRÉATION DE RÉSEAUX DE BUSINESS ANGELS** au Sénégal comme alternative de financement, notamment pour les entreprises à croissance rapide, et mener des actions de sensibilisation sur le capital investissement au sein des réseaux d'affaires. Une telle initiative doit être couplée au renforcement d'un écosystème d'innovation performant (incubateurs, accélérateurs, etc.) ;
- **FAVORISER L'INTERACTION ENTRE LES BUSINESS ANGELS ET LES TALENTS DE LA DIASPORA AFIN DE SUSCITER DES CO-INVESTISSEMENTS** à travers l'espace de dialogue de la plateforme. Créer des événements de mise en relation entre startups et investisseurs pouvant associer la diaspora pour diversifier les opportunités, valorisant des *success stories* de très hauts talents de la diaspora en capacité d'investir, pour en faire des tiers de confiance capables de susciter des co-investissements ;
- **SOUTENIR LE FINANCEMENT PARTICIPATIF ET ASSURER SA PROMOTION AUPRÈS DE LA DIASPORA**. Ces outils, particulièrement bien adaptés à la diaspora à l'ère du digital, répondent aux aspirations d'engagement citoyen et facilitent les projets d'entreprise depuis les pays de résidence.



“Encourager, faciliter et accompagner la création de réseaux de business angels au Sénégal”



PROPOSITION 3



Développer et consolider les réseaux d'affaires : une condition sine qua non pour faciliter l'investissement productif des Sénégalais à l'étranger

La diaspora sénégalaise est constituée d'une multitude d'initiatives portées par la société civile, souvent organisées par critères et en lien avec la culture, la région d'origine, ou encore les sensibilités politiques. Les réseaux véritablement centrés sur les affaires, comme par exemple l'Espace Jappo en France, sont moins développés et font défaut dans plusieurs pays de résidence de la diaspora, malgré un intérêt marqué.

Ces réseaux d'affaires peuvent appuyer le démarrage de l'activité des entrepreneurs de la diaspora, voire leur réinstallation lorsque celle-ci est envisagée. Ils peuvent aussi faciliter des recrutements, ouvrir l'accès à des partenaires commerciaux ou financiers, et donc contribuer à lever des obstacles potentiels. Plusieurs propositions appuient cet axe :

- **ACCOMPAGNER ET RENFORCER LA STRUCTURATION DES RÉSEAUX D'AFFAIRES** apolitiques des Sénégalais à l'étranger comme par exemple Espace Jappo pour favoriser l'accompagnement des entrepreneurs, le réseautage et la diffusion d'information sur le climat des affaires ou les marchés ;
- **RENFORCER LES CAPACITÉS DES RÉSEAUX D'APPUI AU SECTEUR PRIVÉ AU SÉNÉGAL** pour une montée en gamme de l'accueil et de l'accompagnement des entrepreneurs de la diaspora, et prendre en compte les spécificités de leurs besoins ;

- **FAVORISER L'INCLUSION DES HAUTS TALENTS DE LA DIASPORA DANS DES POSTES DU HAUT FONCTIONNARIAT** liés au développement économique ;
- **ORGANISER RÉGULIÈREMENT DES ÉVÈNEMENTS BUSINESS** dans les principaux pays de résidence des Sénégalais de l'étranger ;
- **DÉVELOPPER LES APPROCHES DE TYPE TUTORAT / MENTORING DE LA DIASPORA PAR DES ENTREPRENEURS RÉSIDANT AU SÉNÉGAL** afin d'accompagner le développement de leurs projets grâce à un référent connaisseur de l'écosystème et des marchés locaux ;
- **DÉVELOPPER** au Sénégal **UN RÉSEAU D' « EXPERTS CONFIANCE »** labellisé par les organisations patronales afin d'assurer un accompagnement de qualité. Soutenir et encourager les professionnels d'aide à la création et au développement d'entreprise (avocat, expert-comptable, conseil, fiscaliste, coach en accompagnement, etc.) à mieux communiquer avec le milieu des affaires et renforcer leurs compétences en accompagnement des entrepreneurs de la diaspora.
- **ENCOURAGER ET SOUTENIR LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT D'ESPACE COLLABORATIFS** comme Jokkolabs ou CTIC, et de toutes les composantes de l'écosystème entrepreneurial / innovation (incubateurs, accélérateurs, etc.) qui jouent un rôle important pour l'installation et le développement des entrepreneurs (réseautage, recrutement, etc.) et peuvent constituer des portes d'entrée clés pour les entrepreneurs de la diaspora.



Glossaire

ADEPME : Agence de développement et d'encadrement des petites et moyennes entreprises

APIX : Agence nationale pour la Promotion des Investissements et des Grands Travaux

BAOS : Bureaux d'Accueil, d'Orientation et de Suivi

BASE : Bureau d'appui aux Sénégalais de l'Extérieur

CJD : Centre des jeunes dirigeants d'entreprises

CTIC : Incubateur d'entreprises dans le secteur des technologies d'information et communication

FAISE : Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur

FONSIS : Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques

PAISD : Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement

PIB : Produit intérieur brut

PME : Petites et moyennes entreprises

Contact

Equipe de coordination DiafrikInvest

Email : info@diafrikinvest.com

Lamine Fall, Coordinateur Sénégal, CJD Sénégal

Email : lfall72@gmail.com

Tél : (+221) 775 560 303

Aurélien Baudoin, Coordinateur DiafrikInvest,

ANIMA Investment Network

Email : aurelien.baudoin@anima.coop

Tél : (+33) (0)4 96 11 67 63

Auteurs

Ce document a été rédigé par Aurélien Baudoin, coordinateur de DiafrikInvest, Charlotte Lafitte, chargée de projet à ANIMA Investment Network, et Lamine Fall, coordinateur au Centre des jeunes dirigeants (CJD) du Sénégal. Création graphique de www.stickstudio.net. Lauriane Ammouche, Mathias Fillon, Zoé Luçon et Emmanuel Noutary ont participé à la relecture et à l'édition.

La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de ANIMA Investment Network et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

DiafrikInvest (2016-2019) a pour ambition d'accélérer et d'accompagner la mobilisation des hauts talents, des entrepreneurs et des investisseurs de la diaspora pour dynamiser les relations d'affaires entre l'Europe, le Maroc, la Tunisie et le Sénégal et contribuer ainsi au développement économique. Le projet est cofinancé à 90% par l'Union européenne pour un budget total de 2,2 millions EUR. DiafrikInvest entend soutenir les engagements pris dans la Déclaration de Rome qui initie une nouvelle phase du processus de Rabat en renforçant les synergies entre migration et développement.

L'Union européenne est constituée de 28 États membres qui ont décidé de mettre graduellement en commun leur savoir-faire, leurs ressources et leur destin. Ensemble, durant une période d'élargissement de plus de 50 ans, ils ont construit une zone de stabilité, de démocratie et de développement durable tout en maintenant leur diversité culturelle, la tolérance et les libertés individuelles. L'Union européenne est déterminée à partager ses réalisations et ses valeurs avec les pays et les peuples au-delà de ses frontières.

DiafrikInvest, janvier 2018 - www.diafrikinvest.com



Projet financé par
l'UNION EUROPÉENNE

